



Suite a 1 reservation d un vehicul

Par **memel1968**, le **29/07/2013** à **22:50**

je suis aller chez un garagiste pour acheter 1 voiture j ai donné 1 acompte et le lendemain je suis revenu le voir pour lui demander si c est possible de donner 2700 et les 400 en 4 fois il ma dis d accord en plus c etais son idée je suis revenu le voir tout en lui expliquant mon probleme d argent il refuse k on 2 fois je lui es dis j annule il ma dis ke c etais pas possible et qu il va encaisser l acompte je ne sais pas koi faire est ce ke g le droit d annulé l achat d apres le garagiste ce n etais pas possible j ai besoin de votre aide merci d avance

Par **janus2fr**, le **30/07/2013** à **15:57**

Bonjour,

Vous avez passé commande chez le garagiste et versé un acompte. Vous n'avez donc aucune possibilité légale de vous rétracter de cet achat autre qu'un accord amiable avec le vendeur.

En dehors de tout accord, vous ne pouvez que poursuivre la vente.